



La chatte de la voisine

Dans le petit quartier tranquille, la Résidence fleurie à Contebourg, Minette était célèbre pour sa fourrure soyeuse et ses yeux malicieux. La féline appartenait au couple Martin, son coussin l'attendait dans la maison où son écuelle restait bien garnie. Minette était aussi connue des habitants pour une autre raison, elle avait une habitude qui prêta à sourire.

Chaque soir, à la tombée de la nuit, elle quittait le confort du domicile et partait pour une virée secrète chez les voisins. Personne comprenait pourquoi, puisqu'elle ne manquait de rien ; mais personne ne saisissait les habitudes félines. Le quartier la voyait plutôt passer avec amusement : la vieille dame du 12 lui offrait une tasse de lait, les enfants de la maison aux volets verts la flattaient, le gendarme à la voiture rouge l'avait repérée et guettait son passage vers les onze heures, il en avait fait son signal d'aller se coucher.

Petit à petit, Minette prit l'habitude de revenir chez ses maîtres, en traînant une trouvaille nocturne, un objet quelconque que la chatte déposait devant leur porte.

— Alors, qu'est-ce que tu as déniché cette nuit ?

Minette commença avec des jouets d'enfants, des petits ballons qu'elle transportait sans les percer, des poupées en plastique souvent mutilées ou des cubes décolorés. Peu à peu, la chatte rapporta du linge plus ou moins froissé, tombé des cordes suspendues dans les jardins voisins, ou décroché par ses pattes ? Mystère. Elle avait même réussi une fois à transporter une serviette de bain dégotée sur une terrasse.

— Tu sais que tes fantaisies me donnent du travail !

En effet, Mme Martin prenait une photo, imprimait des affiches du butin et les distribuait chez les commerçants du quartier ; bien vite, le juste propriétaire venait récupérer son bien en plaisantant à propos des exploits de Minette. Parfois, les voisins frappaient à la porte avant que la maîtresse eut à éditer l'avis de passage et de ramassage. Tout allait bien, le quartier conservait sa tranquillité, augmentée de larges sourires.

De son côté la vieille dame du 12 dut quitter sa maison et aller en maison de retraite. Sa petite fille, Juliette, venait justement de se mettre en couple et avait envie de s'installer dans le quartier. Sa grand-mère lui

laissa volontiers ses meubles, mais oublia de la prévenir des coutumes, dont celle de Minette et de ses virées nocturnes.

Un jour, la chatte déposa sur le paillason un objet insolite. Mme Martin en ignorait la nature, elle pensa qu'un enfant avait dû laisser traîner un automate tiré d'un dessin animé, mais en regardant de plus près, elle remarqua que l'objet semblait très récent, n'avait pas encore servi et avait une forme singulière pour un robot. Elle demanda au boulanger ce qu'il en pensait ; l'artisan avoua une vague idée, mais aucune certitude. L'épicier, quant à lui, révéla la nature de l'engin, sans la moindre hésitation : il s'agissait d'un petit vibromasseur en silicone.

— Là, ma pauvre dame, je ne vais pas pouvoir afficher votre annonce, dit-il. Je ne me vois pas demander à mes clientes si elles se servent de ça !

La situation devint encore plus délicate lorsque, quelques jours plus tard, Minette rapporta cette fois un anneau pénien. Mme Martin ne savait plus où mettre ces ustensiles et quoi en dire : sa chatte bredouille ? Personne n'y croirait. La vérité ? Elle et son mari en avaient presque honte.

Juliette n'était pas du genre à se tourmenter pour un rien, mais finit par se demander où étaient passés son mouchoir oublié sur une chaise de jardin et son linge suspendu sur la corde ; comment était tombé son marque-page glissé dans un livre. Elle crut qu'un intrus ou un voleur s'amusait à s'introduire la nuit dans sa maison. Elle expliqua à son "copain", Jordan, que des affaires disparaissaient ou se déplaçaient, et cela l'inquiétait. D'un commun accord, la jeune femme déposa une plainte en bonne et due forme à la police.

L'enquête débuta dans la foulée. Les agents fouillèrent le quartier, mais ne trouvèrent aucune trace d'effraction. Tout semblait indiquer que l'intrus réussissait à entrer et sortir sans laisser de signe. Les policiers interrogèrent les voisins qui indiquèrent les habitudes de Minette. Rapidement, les gardiens de la paix mirent en place une surveillance discrète, sans vraiment savoir à quoi s'attendre d'autre que des promenades félines.

Dans un placard de Juliette, des boîtes s'accumulaient, avec l'espoir de servir un jour. Un après-midi, Juliette se décida à les trier. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir un petit paquet contenant plusieurs sex-toys, soigneusement rangés !

— Oh, merde, je me suis fait b...

Façon exclamative mais circonstanciée d'exprimer sa surprise. Elle comprit alors que les objets retrouvés chez Mme Martin – et qui faisaient les gorges chaudes du quartier – appartenaient en réalité à son mignon Jordan ; de la même façon, les affaires, qu'elle croyait subtilisées n'étaient pas déplacées par la chatte, et qu'elles n'étaient rien à côté de celles que son propre "copain" collectionnait dans son dos. L'affaire devenait encore plus ténébreuse. De leur côté, les policiers avaient remarqué que le fameux Jordan était un homme discret, très secret ; ils avaient appris qu'il menait une vie secrète à l'insu de la petite fille de la vieille dame du 12.

La situation avait pris une tournure embarrassante ; la plainte déposée pour intrusion avait suivi son cours : la justice avait condamné Madame Martin à verser 1250 euros de dédommagement pour violation de sa propriété et 350 euros pour frais de procédure, en raison de l'intrusion de Minette dans la propriété de Juliette. A contrario, Juliette avait découvert que Jordan, en dehors de leur vie commune, entretenait une relation avec une autre femme, et les sex-toys incriminés pimentaient leurs échanges. En vérité, Minette n'était pas une voleuse, mais simplement une chatte curieuse.

— Que va penser ma voisine quand je vais lui dire que sa chatte est mignonne ?

Aussitôt, Juliette se ravisa :

— Oh non, je peux pas lui dire ça !

La sentence fut exécutée, Jordan viré et Minette continua ses excursions nocturnes, comme si de rien n'était. Contebourg parla longtemps de cette histoire, où une chatte, un peu malicieuse, et des objets personnels avaient mis en lumière bien plus qu'un simple fait divers : la chatte de la voisine charmait tous les habitants, qui depuis, rangent soigneusement leurs affaires, des sex-toys jusqu'aux jouets de leurs gamins.

© Jean-Patrick Beaufreton – 2025

Note de l'auteur

Pour composer ce récit, j'ai associé deux anecdotes relatives aux chats et à leur circulation. Elles avaient la réaction du voisinage comme point commun : les affaires chipées çà et là, la plainte pour intrusion.